



ASSISES DE LA PSYCHOLOGIE

Psychologues et citoyens, enjeux éthiques et politiques

ACTE V

“ METTRE LE FÉMININ AU TRAVAIL ! ”

L'inscription des femmes dans le salariat a constitué un tournant historique, souvent présenté comme un marqueur de la modernité et un vecteur d'émancipation. Pourtant, les réalités institutionnelles et sociales montrent que cette évolution n'empêche pas une invisibilisation structurelle du féminin, qui traverse les pratiques professionnelles, les organisations du travail et les institutions de santé.

Dans les métiers féminisés – notamment ceux du « care », de l'accompagnement, de l'éducation et de la psychologie – les compétences sont fréquemment perçues comme des qualités “innées” plutôt que comme des compétences professionnelles. Cette naturalisation efface le travail réel, sa complexité et sa valeur ainsi que les frontières entre travail rémunéré et gratuit. Elle contribue à la dévalorisation symbolique et matérielle de ces métiers, à la fragilisation des identités professionnelles et à l'exposition accrue à l'épuisement et la paupérisation.

Le néolibéralisme s'appuie sur cette invisibilisation : il exploite un travail indispensable tout en le maintenant hors du champ de la reconnaissance et de la rémunération. Le patriarcat, quant à lui, continue de nier ce qui relève du féminin, qu'il s'agisse du travail, du corps, de la parole ou des ressentis.

Dans le champ de la santé, cette dynamique se manifeste par un androcentrisme persistant : le “corps universel” reste pensé au masculin, les symptômes féminins sont moins étudiés, la parole des femmes est plus souvent minimisée ou psychologisée. Ces biais influencent les diagnostics, les prises en charge et les trajectoires de soins, avec des conséquences cliniques majeures. Pour les psychologues, cela implique une vigilance particulière : entendre ce qui, dans les récits des patient·es, a été systématiquement disqualifié ou rendu indicible.

Les violences sexistes et sexuelles, qu'elles soient physiques, psychologiques ou symboliques, sont omniprésentes dans la société. Leur banalisation et leur persistance s'inscrivent dans un continuum structurel qui façonnent les rapports de pouvoir et de domination.

L'articulation patriarcat / néolibéralisme se donne ainsi à voir dans une même logique : ce qui relève du féminin est invisibilisé et dévalorisé, ce qui est dévalorisé peut être exploité, et ce qui est exploité produit des effets psychiques, institutionnels et sociaux majeurs.

Ces assises de la psychologie, placées sous le signe du féminin, proposent d'examiner ces mécanismes et leurs effets : sur la santé mentale, sur les pratiques professionnelles, sur les organisations du travail et sur les politiques publiques. Elles invitent à interroger le coût collectif – clinique, social et politique – de la non-écoute de la parole des femmes et du rejet du féminin.

INSCRIPTIONS :

[Cliquez ici](#)

Ou flashez →



POUR TOUTE INFORMATION :

coordinationpsy.occitanie@gmail.com

ENTRÉE GRATUITE

SAM. 3 OCTOBRE 2026
9H15 - 17H00

MAISON DES ASSOCIATIONS

**3 PLACE GUY HERSANT, 31400
TOULOUSE**

MÉTRO EMPALOT



PROGRAMME DES ASSISES DE LA PSYCHOLOGIE

9h15 Accueil

9h30 **Présentation de la Coordination Ψ Occitanie et ouverture de la journée**

Valérie Gasne, coprésidente de l'Intercollège des psychologues de Midi-Pyrénées

9h45 **"Le travail au féminin neutre : leçons des analyses féministes du travail gratuit"**

Maud Simonet, directrice de recherche en sociologie au CNRS

Qu'elles soient domestiques, associatives, liées au soin, qu'il s'agisse de bénévolat, de stages ou d'engagement citoyen : autant d'activités qui ne sont pas considérées comme du travail mais relèveraient de « valeurs » – l'amour, la passion, la citoyenneté, l'insertion... Qu'est-ce que ces analyses du travail gratuit issues des analyses féministes du travail nous enseignent du travail, de l'exploitation et de l'émancipation ? Toutes nos activités peuvent-elles être appropriées par le capitalisme ? Comment se réapproprier la valeur et les valeurs de (tout) notre travail ?

*Échanges avec la salle (30min) – **Valérie Gasne**, Docteure en psychologie et psychopathologie clinique (**discutante**)*

11h00 Pause

11h15 **Psychologue, un métier typiquement féminin !**

Corinne Bouzat & Isabelle Seff, psychologues, animatrices des collectifs psychologues UFICT-CGT services publics territoriaux et UFMICT-CGT santé, action sociale

*Échanges avec la salle (40min) – **Valérie Gasne**, Docteure en psychologie et psychopathologie clinique (**discutante**)*

12h15 Déjeuner libre

14h **Table ronde - Santé des femmes et violences sexistes et sexuelles : écouter la parole des femmes**

- **Écouter les femmes - Virginie Baron & Mélanie Chadaigne**, APIAF (Association pour la Promotion des Initiatives Autonomes des Femmes)
- **L'impact des violences : la vie quotidienne d'une victime de VSS - Marie-Jacques Bidan**, psychologue, responsable de l'AVAC (Association Vivre Autrement ses Conflits)

*Échanges avec la salle après chaque intervention (15min) – **Joëlle Fourroux**, psychologue clinicienne (**discutante**)*

15h **Table ronde - Des politiques publiques aux milieux professionnels, quelles modalités d'action ?**

- **Quand les violences conjugales passent la porte de l'entreprise... Conséquences professionnelles et rôle des employeurs - Séverine Lemièrre**, maîtresse de conférences IUT Paris Cité, membre du réseau de recherche Mage marché du travail et genre.
- **Quels outils pour déconstruire le patriarcat ? Quels mécanismes légaux et structurels peuvent transformer les inégalités de genre ? Analyse de la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale et le projet de loi cadre contre les VSS - Myriam Lebkiri**, référente égalité femme-homme, bureau confédéral CGT

*Échanges avec la salle après chaque intervention (20min) – **Maya Vair-Piova**, psychologue clinicienne (**discutante**)*

16h30 **Conclusion de la journée**

Anne Stambach-Terrenoir, députée Haute-Garonne